

LES AVANTAGES DES OFFRES BONIFIÉES

Vos travaux bonifiés sous conditions de ressources

Quels travaux d'économie d'énergie?

de votre logement et économisez jusqu'à chauffe-eau **500 €/an** sur votre facture énergétique.

Isolation: améliorez le confort thermique **Chauffe-eau performant**: installez un thermodynamique remplacement de votre cumulus électrique, et économisez ainsi jusqu'à 230 €/an

SOLUTION ISOLATION	
Combles	25 €/m²
Toits terrasses	30 €/m²
Murs	50 €/m²
Murs - R réduit	20 €/m²
Planchers	40 €/m²

SOLUTION EAU CHAUDE	
Chauffe-eau thermodynamique à accumulation	1 800 €

Chauffage Bois : choisissez un système de chauffage efficace, économique et écologique, et économisez jusqu'à 300 €/an.

Chaudière à condensation : économisez jusqu'à 30% par an sur votre facture de gaz.

SOLUTION CHAUFFAGE	
Appareil indépendant de chauffage au bois (cheminée, poêle ou insert à bûches et à granulés)	1 500 €
Chaudière à condensation	1 200 €
Pompe à chaleur Air/Eau ou Eau/Eau en remplacement d'une chaudière fioul ou gaz (hors condensation).	5 500 €

Propriétaire ou locataire en résidence principale

Conditions de revenus:

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond de revenus
1	19 074 €
2	27 896 €
3	33 547 €
4	39 192 €
5	44 860 €
Par personne supplèmentaire	+5 651 €



Le revenu fiscal de référence se trouve sur la 1ère page de votre avis d'imposition. Vous dépassez le plafond d'égibilité ? vous pouvez bénéficier des offres Agir Plus classiques!



Vérifiez votre éligibilité au dispositif complémentaire d'État Ma Prime Rénov.